

## DEMANDE DE CONCORDANCE 2023-2024 SEMESTRE PAIR

**Date limite de remise : vendredi 12 janvier 2024**

**A LIRE TRES ATTENTIVEMENT**

**Une seule demande de concordance est autorisée par année universitaire. Toute demande supplémentaire sera automatiquement rejetée** (sauf cas de réorientation obtenue entre les deux semestres de L1).

Les Unités d'Enseignement accordées en validation d'acquis ne sont pas prises en compte dans le calcul de la moyenne générale au semestre (**pas de conservation de note**)

Aucune concordance supplémentaire ne pourra s'ajouter à une dispense délivrée par la Commission pédagogique

Aucun acquis professionnel ne pourra être validé par concordance

Il est possible de renoncer à une validation d'acquis avant les examens. Dans ce cas, l'étudiant doit en informer par écrit la scolarité mais **la renonciation est définitive**

Master 2 : il ne peut y avoir de concordances que pour les UE de tronc commun entre masters, de Langue vivante (pour les titulaires d'un master 1 ou 2 de Langue) ou dans le cas de transfert

Toute contestation des concordances accordées doit se faire dans un **délai de 15 jours à réception de la proposition de concordance**. Au-delà de ce délai, la proposition de concordance est réputée acceptée.

<b>Numéro étudiant</b>		<b>Date de naissance</b>	/ /
<b>Nom</b>		<b>Tél.</b>	
<b>Prénom</b>		<b>Courriel</b>	@

**Diplôme demandé** | Intitulé (diplôme + parcours type) :

**Niveau** : Licence 1  Licence 2  Licence 3  Master 1  Master 2  Autre  .....

**Etablissement d'origine** | Intitulé et niveau du diplôme d'origine :

**Joindre obligatoirement une copie des relevés de notes. Toute demande incomplète sera rejetée**

Date :	Signature
--------	-----------

**Cadre réservé à l'enseignant responsable pédagogique de la filière d'accueil**

Unité(s) d'enseignement accordée(s) dans la filière d'accueil

Code	Intitulé	Crédits

**TOTAL Crédits accordés**

Responsable pédagogique à la CP  
Prénom Nom :

Date : Signature

Présidence de la Commission pédagogique

Date : Signature